



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : **11**
Nombre de conseillers en fonction : **10**
Nombre de conseillers présents : **09**

Séance du **29 février 2016**
Sous la présidence du maire
Denise KEMPF

2. PRESBYTERE

Depuis le dernier conseil, de nombreux contacts ont été pris pour trouver le maximum de subventions pour financer le projet afin de réduire le coût restant à la charge de la commune. Des réponses restent à venir.

Le trésorier, M. BEHR s'est rendu en mairie pour étudier la faisabilité du projet et il constate que la commune peut s'engager sur cette réhabilitation, puisqu'elle n'a plus d'emprunt en cours. D'autre part, de nombreux bâtiments communaux ont été récemment rénovés ou construits, comme l'école ou la salle des fêtes.

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le projet du coût de l'opération total transmis par le CAUE d'un montant de 798 000€ HT et son plan de financement actuel.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **VALIDE** le projet d'aménagement du presbytère en logements, proposé par le CAUE
- **APPROUVE** le plan de financement actuel

ADOpte À L'UNANIMITE

Le Conseil Municipal se réserve le droit de renoncer à poursuivre le projet si le montant des subventions souhaitées ne permettrait pas à la commune de financer sereinement ces aménagements.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A Schwobsheim, le 7 mars 2016

Le Maire, Denise KEMPF



SOUS-PRÉFECTURE
- 8 MARS 2016
SÉLESTAT-ERSTEIN